



Commune de Vielsalm

COMMISSION COMMUNALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITE

Rue de l'Hôtel de Ville, 5 6690 VIELSALM

Monsieur André BOULANGE.
Comité de défense Regné,
Regné. N°12.

B-6690 VIELSALM

Concerne : Projet d'implantation de 8 éoliennes entre Regné et Lierneux, au lieu-dit « Les Longs Sarts ».

Vos Réf. :

Objet : Analyse RNT et EIE

Monsieur,

Nous accusons réception le 5 février de votre dossier d'analyse du 2 février 2013.

Nous avons pris connaissance de votre étude et des remarques que vous formulez. Nous devons cependant vous signaler que la CCATM a examiné le dossier en sa séance du 4 février et qu'elle a déjà pris une décision en cette matière. La CCATM se doit de remettre un avis qui permette à la Région wallonne de statuer sur le sujet dans les délais requis par le CWATUPE. Nous ferons part des arguments spécifiques que vous avez exposés aux membres de la commission à titre informatif.

La CCATM a retenu un certain nombre d'arguments similaires à ceux que vous avez exposés. Elle a également pris en considération des éléments techniques et objectifs en matière de nuisance sonores, visuelles, de proximité avec les habitants et les voiries. Elle a relevé dans le dossier technique un certain nombre d'imprécisions qui entraînent des conclusions subjectives. Cela laisse planer un certain doute sur la qualité et l'objectivité de l'étude présentée. La commission a rendu en conséquence un avis négatif sur ce projet. Le PV de la séance sera accessible à la consultation après approbation par les membres de la commission.

Nous vous remercions pour l'attention que vous avez apportée à ce dossier et pour le travail que vous y avez consacré.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CCATM,

Le Secrétaire

Philippe MARECHAL

Le Président,

Gabriel MELCHIOR